

OBJECTIF

- Rupture de l'isolement géographique en chambre par la reprise progressive des activités en partage chez les patients

PATIENTS

Patients éligibles

- Patients non symptomatiques (cf critères ci-dessous)
- Patients sans notion d'exposition à un patient identifié Covid19 depuis 14 jours
- Patients avec antécédent de Covid19 (confirmé ou probable) au-delà de J24 post-symptômes et considérés comme guéris

Préalables à la participation des patients

- validation médicale
- absence de température > 38°C ou < 36°C, de dyspnée par rapport à l'état basal et d'infection respiratoire
- friction hydro-alcoolique avant et après (lavage préalable des mains si souillées)
- port de masque chirurgical (dans la mesure du possible)
- capacité à respecter la distanciation

PERSONNELS

Préalable chez les soignants

- tenue professionnelle propre
- friction hydro-alcoolique avant et après l'activité et chaque fois que nécessaire
- port de masque chirurgical systématique (masque FFP2 inutile)

MATERIELS

- nettoyage et désinfection de l'environnement, des meubles et des matériels après utilisation (sauf en extérieur plein air)
- aération des locaux

ACTIVITES (liste à réviser en fonction de l'évolution de la situation épidémique)

Pour toutes les activités, les préalables patients + soignants + matériel sont indispensables

Durée cible des activités hors repas : **environ 30 min**

Nombre de personnes pour chaque activité fonction du nombre d'animateurs et/ou de la taille de la salle.

Repas en salle à manger - Rééducation en salle

- nombre de patients réduit permettant respect de la distance de sécurité, en fonction de la taille des locaux

Visionnage de film

- nombre de patients : 5 à 10 selon capacité de la salle pour respecter distance de sécurité

Coiffure en salon de coiffure

- nombre de patients : 1 à 2

Atelier fleur et jardin thérapeutique en extérieur

- nombre de patients : 2 à 4 avec distance de sécurité

Atelier de stimulation cognitive, atelier prévention des chutes, gym douce, arts plastiques

- 2 à 5 patients avec distance de sécurité et porte ouverte

Promenade dans le jardin de patient non autonome

- nombre : 1 patient pour 1 soignant

Promenade dans le jardin de patient autonome

- nombre de patients : 1 à 2 pour 1 soignant avec distance de sécurité

Musique et musicothérapie

- nombre de patients : 3 à 5 avec distance de sécurité
- seuls les instruments pouvant être nettoyés et désinfectés seront utilisés
- les percussions sont à privilégier ; les instruments à bec sont proscrits

Coordonnateur et rédaction : Anani Akpabie

Relecture : Sandra Fournier, Valérie Goldstein, Eric Pautas

Modification du 27/04/2020: simplification des critères d'éligibilité, du 04/05/2020 : titre incluant SSR